N

O E

S

LEGENDE

- Nouvelles constructions (mise à jour du cadastre)
- Limites de zones
- Emplacements Réservés (ER)
- Zone non aedificandi
- Bande d'implantation des constructions
- Marges de recul

Eléments de patrimoine recensé au titre de l'article L123-1-5-7 du Code de l'Urbanisme :

- Eléments ponctuels
- Espaces Verts Protégés (EVP)

Département des Alpes de Haute Provence
Commune d'Aubignosc

Révision Allégée N°1
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

3.2 - Plan de Zonage
Est de la commune

Plan

Prescription : 4 avril 2018		ATELIER URBA 464 route de bédes 13490 JOUQUES
Arrêt : 2 juillet 2018	**Echelle: 1/5000**	
Approbation :		

0 200 m